

Accueillir un jeune au pair

au Grand-Duché
de Luxembourg...

*une réelle
opportunité*



accueil-aupair.lu





© Ghislain & Marie David de Lossy

Édito

3

Avant l'accueil

Les questions à se poser

Est-ce d'un jeune au pair dont j'ai besoin ?	4
Que puis-je attendre d'un jeune au pair ?	6
Et le budget dans tout ça ?	8
Comment sélectionner et recruter un jeune au pair ?	9
Quelles démarches effectuer après la sélection ?	11
Comment construire une relation équilibrée ?	12
Comment prévenir les conflits ?	13

Pendant l'accueil

Apprendre à vivre avec un jeune adulte

Célébrez son arrivée	14
Pensez aux démarches administratives	15
Mettez un point d'honneur à une bonne communication	16
Comment gérer les conflits ?	17
Quand le SNJ intervient – Interview	18
Ils se sont confiés à nous	20
Quels enseignements les familles tirent-elles de cette expérience ?	21
Quand les jeunes au pair se rencontrent	22

Après l'accueil

Le moment de la séparation

Prévoyez une passation	26
L'évaluation est une étape capitale	27

Chères familles,

Depuis février 2013, nous bénéficions d'un cadre légal au Luxembourg qui vous permet d'accueillir un jeune au pair en toute quiétude. Vous pouvez en effet demander votre agrément comme famille d'accueil à condition d'avoir au moins un enfant de moins de 13 ans. Sachez néanmoins que la participation du jeune au pair aux tâches familiales ne peut être le but exclusif du séjour.

Un accueil au pair est un séjour temporaire proposé à un jeune, en contrepartie de légères tâches courantes effectuées au sein d'une famille. C'est l'occasion pour le jeune de perfectionner ses connaissances linguistiques et d'accroître sa culture générale. L'accueil d'un jeune au pair est une expérience souvent enrichissante pour vous, pour vos enfants et pour le jeune au pair en question.

Mais au-delà du service qui vous est rendu, à savoir l'encadrement de vos enfants, cet accueil constitue une vraie responsabilité, exige une bonne préparation et génère des changements importants dans votre organisation familiale. Il y a néanmoins un échange culturel non négligeable à la clé. Afin que cela se passe pour le mieux pour tous, vous avez bien entendu des droits, comme des obligations.

Ce guide est une source d'informations provenant d'interviews réalisées sur le terrain. Afin de vous apporter des recommandations concrètes, nous avons été en contact avec de nombreuses familles et jeunes au pair. Nous avons également réalisé une enquête électronique fin 2015, dont les résultats vous sont partiellement présentés ici et dont vous trouverez l'ensemble des tendances sur www.accueil-aupair.lu. J'en profite d'ailleurs pour remercier toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de cette documentation par le biais de leurs témoignages. Ils vous livrent ici les questions à se poser avant, pendant et après l'accueil.

Voilà donc un premier pas vers le rassemblement des « trucs et astuces » utiles pour votre préparation et pour rendre cette belle expérience tant efficace qu'agréable. Ces informations vous conforteront peut-être dans votre décision d'accueillir un jeune au pair et vous accompagneront durant cet accueil grâce à la clarification du dispositif « Au pair ». En vous souhaitant une excellente lecture, nous restons évidemment à votre entière disposition.

Très cordialement,



Georges Metz,

Directeur du Service national de la jeunesse (SNJ)

Que dit la loi ?

Au Luxembourg, l'accueil de jeunes au pair est réglé par la loi du 18 février 2013. Celle-ci détermine le cadre dans lequel se déroule le séjour temporaire d'un jeune âgé entre 18 et 30 ans et venant de l'étranger pour résider au sein d'une famille. La loi confère un statut spécifique au jeune. Les dispositions du Code de travail ne s'appliquent pas à l'accueil au pair.

Le but principal de ce séjour au pair est **l'échange culturel** : le jeune au pair et la famille d'accueil en bénéficient réciproquement.

Pour le jeune, l'accueil au pair est une expérience enrichissante et **la possibilité de perfectionner ses connaissances linguistiques et culturelles**. Il est logé et nourri au sein de sa famille d'accueil, qui lui offre des formations linguistiques et la participation à des activités culturelles.

Pour la famille, c'est l'opportunité d'accueillir un jeune étranger **en tant que membre à part entière de la famille** pour une durée déterminée. Bien que la participation du jeune aux tâches familiales ne soit pas le but principal du séjour, la famille bénéficie de l'appui du jeune dans l'encadrement de ses jeunes enfants et pour de légères tâches ménagères.

Avant l'accueil, les questions à se poser

— *Est-ce bien d'un jeune au pair dont j'ai besoin ?*

On rêve tous de profiter d'un encadrement irréprochable pour nos enfants, de trouver un bel équilibre organisationnel pour la famille, de passer sa journée de travail en sifflotant en sachant ses enfants entre de bonnes mains et en lieu sûr. Mais ce qui convient à votre collègue ou à votre voisin, n'est pas forcément ce qui fera votre bonheur. Alors, ne rêvez plus. Poser-vous les bonnes questions ! Et la première consiste à savoir si accueillir un jeune au pair est bien la formule qui répond à vos attentes. Car il existe d'autres formes de garde. **Mais lesquelles ?**

— **Vous souhaitez que votre enfant évolue dans le cocon familial mais vous ne savez pas comment faire ? La garde de son enfant à domicile** facilite la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale. Pour une garde adéquate de votre enfant, il existe plusieurs modes de garde à domicile pouvant vous rendre le sourire.

— **La garde dans une structure d'accueil ou par un assistant parental.** Voilà qui garantira aux enfants un encadrement éducatif adéquat et des infrastructures adaptées à leurs besoins. Il existe différentes structures telles que les crèches, foyers de jour, garderies, assistances parentales ou maisons relais. Mais où votre enfant sera-t-il le plus épanoui ?



Comparons

	JEUNE AU PAIR	EMPLOYÉ(E)/ GARDE D'ENFANTS
Disposition du code de travail	Non	Oui
Statut	Jeune au pair	Employé(e)
Coût	Argent de poche	Salaire minimum
Heures de travail	Max 30 h / semaine	Max 40 h / semaine
Travail principal	Encadrement des enfants & légères tâches ménagères	Garde des enfants + aides ménagères
Durée	maximum 1 an	Déterminée ou indéterminée
Relation	Familiale	Professionnelle



**CONSULTEZ
LE GUIDE
ADMINISTRATIF DE
L'ÉTAT LUXEMBOURGEOIS**

pour vous tenir au courant
des changements dans
la législation.
www.guichet.lu

— Que puis-je attendre d'un jeune au pair ?

Euh, pas trop vite. La première chose à noter est que les enfants de moins de 6 ans dont s'occupent l'au pair doivent avoir un mode de garde principal : crèche, assistante parentale, parent au foyer... ou être scolarisés.

Détrompez-vous. Le jeune au pair n'est pas « l'Homme à tout faire » mais :

- une aide supplémentaire à la maison ;
- un grand frère ou une grande sœur qui garde ses petits frères et sœurs occasionnellement en soirée, ce qui vous permet de faire du sport, de passer du temps avec votre conjoint ou bien de sortir avec des amis ;
- un membre de la famille qui tisse des liens étroits avec les enfants car il partage leur quotidien.

Rappelons ici que l'accueil au pair est défini comme **un séjour temporaire au sein d'une famille**. En contrepartie de légères tâches courantes d'ordre familial, des jeunes viennent de l'étranger pour perfectionner leurs connaissances linguistiques et accroître leur culture générale. Il s'agit donc de les encourager à participer aux activités culturelles du pays. Afin d'éviter les abus, la loi encadre de manière très précise l'accueil au pair, en définissant les droits et devoirs qui incombent aux familles d'accueil comme aux jeunes.

Ayez des attentes raisonnables

Vous avez une liste toute faite depuis votre grossesse? Oubliez-là! Il vaudrait mieux définir les tâches à effectuer avec le jeune au pair. À vous de lui faire les propositions qui répondent à vos besoins mais veillez à ses capacités et à ses compétences. Une convention validée par le SNJ viendra formaliser votre accord.

La priorité du jeune doit rester **l'encadrement des enfants** et tout ce que cela implique :

- les laver et habiller
- les accompagner à l'école ou à la garderie
- leur apporter un soutien pour leurs devoirs
- préparer leurs repas, faire les courses
- s'occuper de leur linge et du rangement de leurs espaces (salle de jeux, chambres, salle de bain...)
- les accompagner aux activités extrascolaires
- faire des jeux avec eux
- ...



© Susana Fernández

DONC, VOUS ALLEZ POUVOIR RESTER LES PIEDS EN ÉVENTAIL ?



Au risque de vous décevoir, la loi prévoit une clause sur l'aide aux tâches ménagères mais elle doit être limitée et ne pas occuper la plupart du temps du jeune au pair.

ENQUÊTE

→ Les raisons principales qui motivent les familles à accueillir un jeune au pair sont : l'aide pour les enfants, un soutien familial en général, suivi par la diversité des langues, l'expérience offerte au jeune au pair, l'échange culturel, le temps gagné pour l'éducation pure des enfants, et enfin le fait qu'ils soient gardés dans l'environnement familial.



© Image Source

%

77,15 % des familles font participer les jeunes à leurs loisirs.

54,4 % d'entre elles les amènent lors de leurs séjours ou voyages à l'étranger.

FALLAIT PAS MENTIR...

Dire que l'on sait cuisiner alors que ce n'est pas le cas, peut être un sérieux handicap pour l'organisation familiale. C'est ce qui est arrivé à une famille car leur jeune au pair avait exagéré ses compétences. Quelques désillusions et cours de cuisine pris en charge par la famille plus tard, la jeune fille est devenue une vraie jeune femme, au point de provoquer la jalousie des enfants (comme peut le faire une grande sœur) face à la complicité qu'elle avait avec les parents. Tout est bien qui finit bien.

ENQUÊTE

→ Selon les familles interrogées, l'accueil d'un jeune au pair favorise l'augmentation de la flexibilité/de la liberté pour la famille, suivie de la diminution du stress quotidien. Mais cet accueil exige également des efforts d'adaptation.

Le jeune sera aussi invité à respecter les règles d'hygiène, comme garder sa chambre en ordre et propre. Normal, me direz-vous.

Nous sommes bien conscients que les tâches d'un jeune au pair diffèrent d'une famille à l'autre. Cela dépendra évidemment du nombre et de l'âge des enfants, du statut de la famille et des cultures et habitudes de chacun.

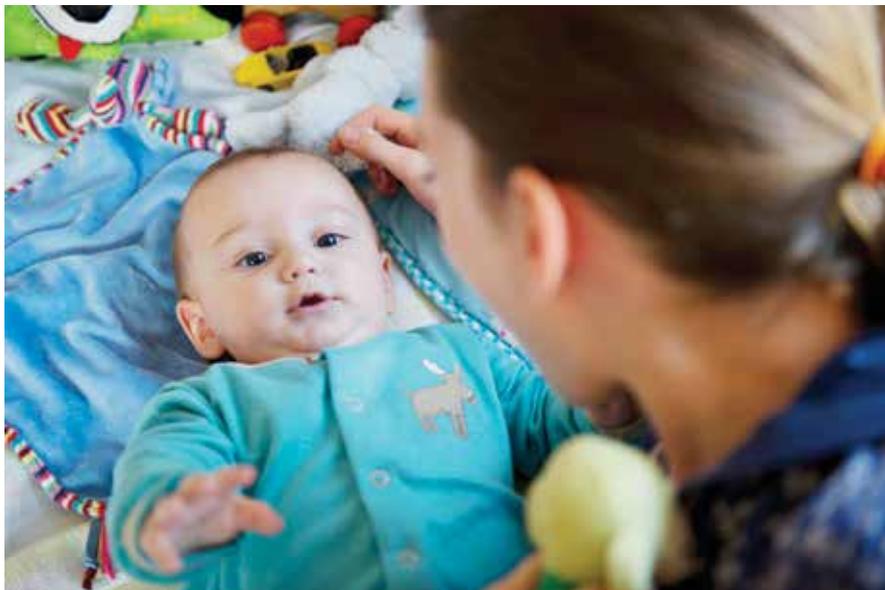
En contrepartie, vous êtes invités à :

- laisser le jeune au pair disposer au minimum de 3 soirées libres par semaine, en plus d'une journée complète de repos par semaine et de 2 jours de repos supplémentaires par mois. Ça vous paraît beaucoup? Cela viendra pourtant équilibrer son investissement par rapport à ce que le séjour doit lui apporter et n'en fera qu'un jeune plus serein à votre service
- laisser un temps suffisant au jeune pour lui permettre de suivre des cours de langues payés par vos soins et de se perfectionner sur le plan culturel. Vos enfants seront les premiers bénéficiaires d'un jeune motivé et instruit
- nourrir et loger le jeune au pair. Sans surprise, c'est lui donner l'occasion de réellement faire partie de la famille et donc d'être plus facilement accepté par vos enfants
- mettre une chambre individuelle à sa disposition et lui assurer le libre accès à l'habitation. C'est lui faire confiance et faire en sorte qu'il se sente chez lui et donc plus à l'aise.

— verser mensuellement au jeune au pair une somme fixe correspondant au 1/4 du salaire **social minimum** à titre d'argent de poche. C'est vous permettre de contribuer à ses projets. Bravo!

— assurer l'éventuel rapatriement anticipé du jeune au pair pour cause de maladie, d'accident, de retrait de l'agrément ou de retrait d'approbation du jeune au pair. C'est prendre la responsabilité de votre part de la convention et lui permettre de rentrer chez lui le plus tôt possible.

— accueillir au maximum un jeune au pair à la fois. Pourquoi? Vous pensiez accueillir une famille au pair? Non, un au pair à la fois pour l'équilibre de votre enfant.



© Adie Bush

— Et le budget dans tout ça ?

Rassurez-vous, vous ne devrez pas nourrir vos enfants au pain et à l'eau pour autant. Mais comme déjà annoncé, faire appel à un jeune au pair sous-entend que l'on puisse l'héberger. Le logement, les repas et l'argent de poche font partie des incontournables. Comptez environ 500 €. Ajoutez à cela les cotisations sociales auprès du Centre commun de la sécurité social ainsi qu'une souscription à une responsabilité civile pour arriver entre 700 et 800 € par mois. Enfin, n'oubliez pas les formations linguistiques dont les coûts dépendront des besoins.

VEILLEZ À BIEN RÉFLÉCHIR



à la signification d'avoir quelqu'un chez vous, anticipez les conséquences que cela génère.

INTÉGREZ SES COURS DE LANGUES

dans le planning, en sachant que cela peut prendre une bonne partie de son temps.

Pourquoi accueillir un jeune au pair plutôt que de recourir aux moyens de garde traditionnels ou mieux, à papy et à mamie ?

Avec l'au-pair, tout le monde est gagnant :

- les enfants profitent de sa présence pour s'éveiller à une autre culture
- les parents bénéficient d'un mode de garde privilégié, souple et personnalisé
- les jeunes au pair sont accueillis au sein d'une famille pour apprendre ou perfectionner une nouvelle langue
- c'est une expérience riche en échanges et en partage pour tous.

Presque



56 % (55,9 %) des familles interrogées ont participé au frais de transport du jeune au pair, contre **32,3 %** de « non » et **11,8 %** qui ont partagé les frais avec le jeune.

Les familles estiment leurs dépenses mensuelles liées à l'accueil entre **700 et 800 €** pour la majorité, et à **1 000 €** pour les autres. Rares sont celles qui se situent au-dessus de cette somme et le minimum évoqué est de **600 € / mois**.

87,8 % des familles payent des congés à leurs jeunes.

%
Le français est la deuxième langue parlée à domicile par les familles interrogées avec **33,7 %**, après la catégorie « autres langues » avec **34,7 %**. Le luxembourgeois arrive en troisième position avec **26,75 %** de familles qui le parlent à la maison. La plupart des familles répondent « plusieurs langues » à cette question.

😊
Veillez aux conditions pour accueillir le jeune. Il doit se sentir chez lui et non squatter dans un coin!

MIGNON.

« Les enfants ont participé à l'entretien d'embauche réalisé sur Skype. Leur question principale était : "est-ce que tu sais faire les pancakes?". »

— Comment sélectionner et recruter mon jeune au pair ?

Pour vous aider à trouver la perle rare, sachez qu'il n'existe pas d'agence au pair au Luxembourg qui puisse vous mettre en relation directe avec des jeunes au pair. À vous donc d'entreprendre des recherches. En tant que parents, vous êtes le plus à même de savoir ce que vous attendez d'un jeune au pair.

Pour sélectionner le jeune au pair qui correspondra le mieux à vos attentes, vous pouvez consulter différents sites Internet spécialisés ainsi que des profils et groupes sur les réseaux sociaux. Ce n'est pas le choix qui manque alors sachez ce que vous voulez avant, cela vous fera gagner un temps considérable. Une bonne préparation vous permettra de cerner directement le type de personne que vous souhaitez accueillir chez vous, et ce que vous souhaitez lui offrir en contrepartie de son aide. Cela passe évidemment par une aide financière mais pas seulement. Pour que cela fonctionne, le jeune devra trouver sa place dans votre ménage et véritablement faire partie de la famille.

© Tatjana Alvegard





© sozajiten/Datacraft

FILLE OU GARÇON?



Il y a de plus en plus de jeunes hommes qui veulent passer une année à l'étranger comme garçon au pair. Peut-être que cela conviendra aussi ou mieux à votre famille?

L'étape du recrutement est primordiale. C'est l'occasion de tester la relation.

Cela peut se passer en direct par Skype, par téléphone ou par courriel. Certains y associent même les enfants, qui, à leur tour, peuvent poser des questions et/ou faire part de leurs préoccupations au futur au pair.

Soyez clairs sur vos attentes dès le départ et exigez de connaître les motivations réelles du jeune. Plus qu'un entretien d'embauche, il s'agit surtout d'évaluer les convergences possibles entre vous et le jeune, et de vous faire une idée précise sur sa personnalité.

Un jeune peut avoir un excellent curriculum vitae, satisfaire vos attentes de prime abord, mais ne pas être compatible avec vos enfants, avec vos habitudes de vie ou vos objectifs à moyen ou à long terme.

L'OCCASION DE GRANDIR.

La timidité de certains peut être interprétée comme de la froideur pour d'autres. Alors que les parents attendaient d'une jeune au pair un peu d'affection pour leurs enfants, celle-ci restait paralysée si on la prenait dans les bras. La jeune fille a saisi sa chance pour grandir de cette expérience et travailler sur sa personnalité.

Conseils

- Informez-vous le plus possible sur le dispositif « Au pair » et les motivations du jeune.
- Prenez le temps de rechercher le profil qui correspond vraiment à la famille.
- Prenez conscience de l'investissement et de la disponibilité que cela demande au début.
- Ne vous attendez pas à ce que le jeune sache tout faire. Faites le point sur ses compétences en amont.
- **Ayez envie de partager.** Si on est juste dans l'attente, l'on sera forcément déçu. Le jeune vient également rechercher quelque chose. Il a aussi des aspirations et sa propre personnalité.
- Pour une personne souffrant de réels problèmes financiers, l'accueil au pair n'est pas une solution. Il doit avoir un but avec cet argent, comme de financer ses études.

© Photodisc

38_Cond.AST.AuPair-130409

 GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
Direction de l'immigration

Autorisation de séjour d'un ressortissant de pays tiers en tant que jeune au pair
(article 82bis de la loi modifiée du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration)

Le ressortissant de pays tiers qui souhaite s'installer sur le territoire pour une durée supérieure à trois mois dans le cadre d'un séjour en tant que jeune au pair sur le territoire

PLACEMENT AGREEMENT "AU PAIR"

The following placement agreement for "au pair" young people...

 LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
Service national de la jeunesse

Date d'entrée : _____
N° de référence : _____ Révisé à l'Administration

Demande d'agrément comme famille d'accueil d'un jeune au pair

SOYEZ CONSCIENTS DE LA LONGUEUR ET DE LA LOURDEUR DE LA PROCÉDURE

– surtout en cas de demande de visa – et des frais que cela peut engendrer pour la famille et pour le jeune.

Pesez les pour et les contre concernant le pays d'origine du jeune.



GARE AUX ILLUSIONS.

Vouloir « sauver » un jeune en le sortant de la pauvreté de son pays est une humble intention. Or, le jeune au pair n'est là que pour une période limitée.



Quelles démarches effectuer après la sélection ?

- **Vérifier la validité de sa carte d'identité/ passeport**
Les jeunes au pair en provenance de l'**Union européenne** doivent être en possession d'une **carte d'identité ou d'un passeport valide**. Les autres doivent faire en plus une demande de **visa**.
- **Remplir la demande d'approbation comme jeune au pair**. Depuis le 18 février 2013, le Luxembourg a un **statut particulier** pour les jeunes au pair. **La demande d'approbation** doit être faite auprès du **Service national de la jeunesse avant l'arrivée du jeune au pair**. Le jeune doit **télécharger le document sur www.accueil-aupair.lu** et y joindre toutes les pièces justificatives nécessaires.
- **Signature de la convention**
Afin d'éviter les malentendus, il est important de convenir d'une **convention** avec la famille **AVANT** que le jeune ne quitte son pays de résidence. Pour vous y aider, vous trouverez une **convention type sur notre site Internet**. Toutes les conditions concernant son séjour au pair (durée de séjour, temps de travail, jours de congés, conditions de logement, cours de langues, argent de poche, etc.) doivent y être précisées.
- **À envoyer au SNJ au plus tard 3 semaines avant le début du séjour :**
 - la demande d'agrément + pièces justificatives
 - un exemplaire de la convention
 - la demande d'approbation + pièces justificatives.

Plus d'infos sur : www.accueil-aupair.lu

La majorité des familles qui répondent, soit **31,95 %**, ont déjà accueillis deux jeunes au pair, contre **29,75 %** pour « un jeune », **26,4 %** pour « trois », et **14,95 %** « plus de trois jeunes ».

C'est via le site aupairworld.com que la grande majorité des familles (**61,8 %**) ont recruté leur jeune au pair. Arrive ensuite la catégorie « autres » avec **26,4 %**, suivie des connaissances avec seulement **9 %**.



— Comment construire une relation équilibrée ?

Littéralement, « au pair » signifie « à parité », « à égalité ».

La relation entre la famille d'accueil et le jeune doit être basée sur une confiance mutuelle et un intérêt commun : le développement harmonieux des enfants !

Préparez vos enfants à la venue du jeune au pair !

Quel que soit son âge, il convient de préparer sa progéniture à accueillir ce nouveau membre de la famille. Elle sera forcément un peu chamboulée par ce changement. C'est pourquoi il faut la rassurer, lui expliquer les raisons de votre choix, en quoi ce changement sera bénéfique pour elle et pour tous et déterminer ensemble le meilleur comportement à adopter pendant l'accueil. Il est tout aussi important de fixer le cadre de cet accueil, ainsi que les limites, comme par exemple le respect de l'intimité du jeune au pair.

Il compte sur vous ! Soutenez le jeune face à vos enfants

Pendant plusieurs mois, vous allez partager l'éducation de vos enfants avec ce jeune. Faites-lui part de vos attentes éducatives afin qu'il gagne en crédibilité et en cohérence vis-à-vis des enfants. Il est possible que le comportement de votre enfant change en votre absence. Soutenez le jeune dans sa responsabilité de « recadrement » éventuel de l'enfant. Faites bien part aux enfants de la confiance que vous lui accordez et de l'importance de le respecter.

En tant que membre de la famille, le jeune au pair ne peut pas être à la merci de vos enfants de manière démesurée.

44,45 % de jeunes au pair pensent qu'ils ont été « bien acceptés » par les enfants, contre **32,55 %** qui parlent de « très bien » et **20,6 %** d'acceptation « moyenne ». Le reste aurait mal été accepté.





— *Comment prévenir les conflits ?*

Communiquez encore et encore...

Il n'est pas facile de vivre au quotidien avec une personne qui est étrangère à la famille.

Le mot d'ordre pour prévenir le conflit reste la communication. Elle doit être ouverte et sincère.

Posez-en les balises dès le premier contact. Procédez ensuite à l'élaboration d'outils tels qu'un tableau d'affichage s'il le faut. Pour que le jeune puisse respecter vos règles de vie, il doit les connaître. Les verbaliser et/ou les afficher de manière visible peut être un bon moyen de l'y aider. Sans compter que cela posera un cadre pour l'ensemble des membres de la famille. Prenez le temps de discuter régulièrement avec le jeune du déroulement de sa journée afin de connaître les difficultés éventuelles qu'il rencontre.

Afin d'éviter les conflits, il faut également attribuer une véritable place au jeune dans la famille. Il doit en faire partie et non être perçu comme un « employé ».

Enfin, exprimer trop d'autorité envers celui-ci peut également sérieusement mettre en péril la relation. Nous ne sommes pas à l'école mais bien en famille. En terrain d'entente et de confiance.

Il est conseillé:

- d'établir un plan de travail hebdomadaire ou mensuel;
- d'informer le jeune au pair dans les meilleurs délais en cas de changement;
- de lui faire part de votre satisfaction ou insatisfaction quant aux tâches qu'il accomplit;
- de l'encourager à s'exprimer franchement.

Notez, qu'il peut y avoir :

- des malentendus culturels : éducation des enfants, respect et honneur;
- des malentendus linguistiques : important que le jeune puisse communiquer de manière fluide avec les enfants;
- un manque de communication et des différences culturelles;
- des attentes différentes, voire trop exigeantes.

ENQUÊTE

→ La communication a été citée 25 fois comme étant la réponse en cas de conflit ou de problème.

Pendant l'accueil, apprendre à vivre avec un jeune adulte



© Erza Winanto

58,7 % des familles interrogées estiment que la réaction de leurs enfants à l'arrivée du jeune au pair était « très bonne », contre **32,6 %** qui l'estiment « bonne » et **8,7 %** qui considèrent que leurs enfants ont mal réagi. La raison première serait liée à un problème de communication à cause de la langue ou encore le fait de devoir intégrer un étranger à la maison.



Célébrez son arrivée! Certaines familles prennent les enfants à l'aéroport pour accueillir le jeune à son arrivée. Sympa. Cela semble un excellent premier pas vers l'acceptation de l'enfant et l'intégration du jeune dans la famille. Aussi, une banderole de bienvenue, un verre de l'amitié, voire une petite fête constituent des moyens sympathiques

pour montrer qu'on a veillé à préparer ce jour et à faire sa place au jeune. Cela encouragera aussi la perception positive que l'enfant doit avoir par rapport à ce changement important.



CCSS
CENTRE COMMUN
DE LA SÉCURITÉ SOCIALE
L-2975 Luxembourg
TEL: 4045-1 WWW.CCSS.LU

DÉCLARATION D'UNE OCCUPATION DANS UN MÉNAGE PRIVÉ / FAMILLE D'ACCUEIL

1) Données concernant l'employeur

MATRICULE EMPLOYEUR

Nom ou dénomination _____
Rue, Numéro _____
Code Postal, Localité _____

2) Données concernant la personne occupée

MATRICULE ASSURÉ ¹

Nom _____
Nom marital _____
Lien de parenté avec l'employeur _____
Rue, Numéro _____
Code Postal, Localité _____

3) Données concernant le début et la nature de l'occupation

Nature de l'activité Travaux de ménage
 Garde d'enfants

Préciser de cocher la case correspondante

Début de l'activité

Fin de l'activité

Heures de travail par semaine ³

Salaires horaires nets ³

Salaires mensuels fixes ³

(seulement à remplir en cas de paiement d'un salaire mensuel net fixe)

Date _____ le _____

Lieu _____

Signature _____

Reçu à l'administration

*Elles sont incontournables et importantes.
Pensez aux démarches administratives*

DÉCLARATION D'ARRIVÉE

Muni de sa carte d'identité et de la convention, le jeune au pair doit effectuer une déclaration d'arrivée dans les 3 jours de son arrivée auprès de votre administration communale. Notez que les modalités des déclarations peuvent varier d'une commune à l'autre.

AFFILIATION AUPRÈS DU CCSS

La famille d'accueil est dans l'obligation d'affilier le jeune au pair auprès du Centre commun de la sécurité sociale pour les risques de maladie (uniquement soins de santé) et d'accident pour la durée de l'accueil. Pour ce faire, la personne représentant la famille doit remplir la déclaration d'entrée. Le CCSS fera parvenir une « information concernant cette déclaration d'entrée » à la famille d'accueil qui pourra servir d'attestation de l'affiliation qui est à adresser au Service national de la jeunesse dans le mois qui suit le début de l'accueil au pair. Le CCSS calculera mensuellement les cotisations maladie et accident à charge de la famille d'accueil.

ASSURANCE

Vous devez contracter une assurance responsabilité civile pour le jeune auprès d'un assureur dûment agréé au Luxembourg pour la durée de l'accueil au pair.

TENEZ COMPTE DES DIFFÉRENCES CULTURELLES

« Le seuil de pauvreté aux Philippines est très bas. Au début, elle restait des heures au supermarché afin de tout observer ».

« Nous préférons prendre quelqu'un qui partage nos origines afin d'éviter les surprises. Nous avons une amie qui a accueillie une Chinoise et elle s'est rendue compte après quelques semaines que ses enfants chantaient en chinois »
Rires.

Regarder l'aîné dans les yeux quand il parle, n'est pas un signe de respect dans toutes les cultures. Certains jeunes sont plutôt habitués à baisser les yeux face à l'adulte. Cela peut provoquer des malentendus.
Mettez-vous au parfum.

Mettez un point d'honneur à une bonne communication !!

On y est. Il s'agit de partir sur de bonnes bases en rappelant vos attentes, en donnant des consignes claires. Il s'agit également d'avoir une écoute consciente envers le jeune afin de comprendre sa réalité.

Ce sera aussi l'occasion de rappeler les responsabilités et devoirs de chacun afin que la cohabitation fonctionne.

Attention. Le jeune au pair est âgé entre 18 et 30 ans mais il n'est pas forcément habitué à la garde des enfants et n'est pas toujours conscient des dangers. Le niveau de maturité dépend d'un jeune à un autre et ce qui est évident pour vous, ne l'est pas forcément pour le jeune. Il est donc important de l'accompagner et de le guider dans les tâches quotidiennes.

Conseils

- Échangez au préalable et régulièrement avec d'autres familles d'accueil.
- Partir en vacances avant avec l'au pair est une bonne façon de cerner sa personnalité et de poser les questions sur ses valeurs éducatives.
- Mesurez l'autorité du jeune au pair sur vos enfants. Ce n'est pas à lui de prendre toutes les commandes. Vous restez le maître à bord.
- Essayez de rendre son séjour agréable, privilégiez les discussions ouvertes. Vous êtes en famille.

Pour favoriser une bonne communication :

Pensez-y. Procédez à une « évaluation » régulière de la situation. Questionnez chaque membre de la famille, dont le jeune au pair, sur le fonctionnement du ménage et ajustez/adaptez ce qu'il convient.

ET EN VOITURE?



Toute famille qui met un véhicule à la disposition du jeune au pair s'engage à le sensibiliser à la conduite au Luxembourg soit par elle-même, soit par le biais d'une auto-école. Elle s'engage également à contracter les assurances exigées. En cas de dommages, aucune indemnisation ne pourra être réclamée si l'utilisation du véhicule est requise pour les services apportés à la famille.

58,35 % des jeunes interrogés ont entre 18 et 22 ans, **30,55 %** ont entre 22 et 25, et **11,1 %** ont entre 25 et 28 ans.



À LA QUESTION, QU'AURIEZ-VOUS FAIT AUTREMENT?,

la famille répond que leur source (site Internet) n'était pas bonne. Qu'il aurait fallu vérifier un minimum les références de la jeune femme. Elle ajoute qu'une étape de sélection officielle serait intéressante à pratiquer afin de rassurer les familles sur les profils. Enfin, elle insiste sur la responsabilité supplémentaire que l'on porte en tant que famille d'accueil et ce, malgré la majorité du jeune.

UNE EXPÉRIENCE PLUS DOULOUREUSE...

Une famille nous raconte avoir accueillie une jeune fille dont la fiabilité était douteuse : « *Un soir, elle avait disparu en laissant les enfants livrés à eux-mêmes* ».

Pourtant annoncée comme une sage-femme diplômée, le jeune au pair ne respectait pas ses engagements de départ. Choquée par cette mauvaise expérience, cette famille ne souhaite plus retenter l'aventure.

— *Comment gérer les conflits ?*

Le meilleur moyen de gérer les conflits reste encore de les prévenir, comme indiqué précédemment. Sans surprise, c'est encore la communication franche et ouverte qui sera le meilleur moyen pour palier aux problèmes éventuels. Cela passe aussi par de l'observation et de l'écoute afin de trouver des solutions adaptées à la réalité de chacun. Comme dans toutes les familles, des tensions peuvent survenir malgré la bonne collaboration et volonté de tous. Il s'agira alors de mettre les choses à plat et de **chercher des réponses en famille avant toute intervention externe**.

Les moyens et outils de communication peuvent évoluer en fonction des besoins, il faut sans cesse les évaluer afin que chacun y trouve son compte. Enfin, chacun doit être prêt à faire certaines concessions pour que la cohabitation fonctionne à nouveau. En cas de nécessité, le Service national de la jeuneuse peut servir de médiateur. Ne l'oubliez pas!

Cela n'arrive pas qu'aux autres...

Une convention peut être rompue d'un commun accord ou en cas de faute grave. Il faudra cependant en informer le Service national de la jeunesse le plus tôt possible.

Notez que le constat de faute grave incombe au SNJ en tant que organisme de contrôle. La partie qui envisage de mettre fin à la convention d'accueil doit en faire part au préalable par écrit, et avec copie au Service national de la jeunesse. En cas de non-respect des conditions, le SNJ se réserve le droit de retirer l'agrément ou l'approbation.

Au fait, quelle est l'intervention du Service National de la Jeunesse ?

Le Service national de la jeunesse est chargé de la gestion, du contrôle et de la coordination des accueils au pair au Luxembourg. Nous sommes là avant tout pour faire en sorte que l'accueil se passe le mieux possible. Notre service doit être inscrit comme partenaire tant pour votre famille que pour le jeune que vous accueillez. Sentez-vous libre de nous consulter pendant chaque étape du processus d'accueil.

18

Mariée depuis plus de 18 ans et maman de 2 enfants, **Nathalie Schirtz** est responsable de l'Unité Transitions vers la vie active au Service national de la jeunesse (SNJ). Animée par un goût pour le secteur social, celle-ci a complété sa formation par un cursus en pédagogie effectué à Munich. Rencontre....



Quand le SNJ *intervient*

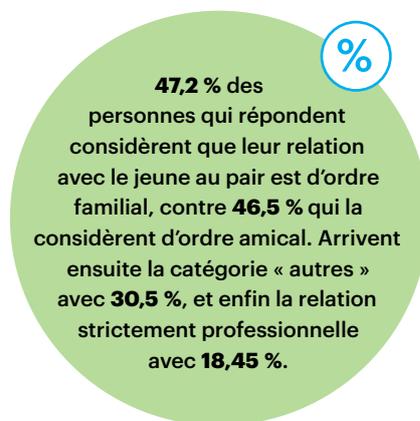
Quelles sont exactement vos responsabilités au SNJ ?

— En tant que responsable de l'Unité Transitions, je m'intéresse aux jeunes qui passent de l'école à la vie active. Ceux-ci se demandent souvent quoi faire après leurs études secondaires. Devenir volontaire est une des réponses possibles, et s'avère être un excellent moyen pour faire son premier pas sur le marché du travail. Les procédures applicables pour le service volontaire sont comparables à celles de l'accueil au pair, ce qui explique que ce dispositif rentre également dans mes attributions. Concrètement, avec Nina Mabenga, notre coordinatrice

de l'accueil au pair, j'effectue des visites ponctuelles dans les familles afin d'établir un dialogue avec elles. La loi nous inscrit dans un rôle de « contrôle » mais c'est surtout important pour effectuer un monitoring, ce qui permet d'améliorer les conditions de l'accueil.

Quels conseils donneriez-vous aux familles en termes de préparation ?

— Il faut d'abord se poser la question de savoir si l'accueil d'un jeune au pair est bien le bon moyen pour assurer la garde de ses enfants. Car il en existe de nombreux autres dont par exemple la garde à domicile, les maisons relais, les crèches



etc. Ces moyens sont souvent moins contraignants d'un point de vue administratif et présentent des avantages fiscaux. Tout dépend des besoins et des habitudes de la famille.

— Il faut d’abord se poser la question de savoir si l’accueil d’un jeune au pair est bien le bon moyen pour assurer la garde de ses enfants.

Ensuite, rappelons que le jeune intégrera la famille en tant que membre à part entière durant un an. Il faut trouver un équilibre entre l’échange culturel souhaité et le service apporté à la famille. Il est également important de bien vérifier la motivation du jeune, car si par exemple son souhait est de rester dans le pays, cela peut être une véritable source de conflits. Si possible, le mieux est encore d’inviter le jeune à une rencontre au préalable afin aussi d’évaluer la relation. Cela peut aussi se faire par mail ou par Skype. L’idéal serait aussi d’avoir un contact direct avec ses parents, d’où l’importance de quelques fois privilégier les pays limitrophes. Ceci afin d’éviter les problèmes culturels et linguistiques.

Quel est votre avis par rapport à la prévention des conflits? Que faut-il faire pour prévenir une éventuelle rupture de convention par exemple?

— Il est essentiel que les deux parties entretiennent une bonne communication. Les jeunes qui éprouvent une difficulté ont tendance à s’adresser à nous, et les familles ont le réflexe de s’adresser à une personne extérieure, alors qu’il « suffirait » d’établir un dialogue continu entre le jeune et la famille d’accueil. Quand un médiateur intervient, il est souvent trop tard.

Pendant l’accueil

PROFITER DU RÉSEAU SOCIAL SKYPE



ou autres pour établir un contact direct et plus approfondi lors de la préparation. C’est l’occasion d’évaluer la compatibilité avec vous et avec vos enfants. Prendre le temps de faire connaissance (éventuellement par une rencontre) avant toute prise de décision.

24 % des familles interrogées ont



constaté un choc culturel vécu par le jeune au pair. **38,85 %** des jeunes interrogés ont rencontré des difficultés durant leur séjour. Les raisons qui l’emportent sont la séparation avec la famille/patrie et des problèmes liés à des choix d’éducation.

Il nous paraît également urgent d’établir quelques lignes de conduite à suivre, d’où l’importance de ce guide.

Aussi, il faudra tenir compte des réalités et du contexte culturel de chaque jeune. Les filles au pair provenant du sud de l’Europe par exemple, ne sont pas habituées à aller à l’encontre de l’autorité parentale. Elles sont parfois étonnées, voire choquées par le fait qu’un dialogue entre parents et enfants soit possible.

Pourriez-vous nous rappeler les tâches principales qu’un jeune au pair peut effectuer?

— Il s’agit prioritairement de l’encadrement des enfants. Qu’il s’agisse d’aller les chercher à l’école, de ranger leurs jouets (ou de faire en sorte qu’ils le fassent), de la préparation de leur repas ou encore de l’aide aux devoirs. La loi prévoit aussi une aide pour les tâches ménagères mais celle-ci doit être limitée et bien définie en amont. Cela peut même être négocié avec

le jeune, à condition que tout figure bien dans la convention. Cette convention est un engagement légal et moral validé par le SNJ.

Quelles sont les enjeux/le principal défi du SNJ par rapport au dispositif « Accueil au pair » pour les prochaines années?

— Notre priorité est de faire en sorte que les familles respectent la loi sur l’accueil au pair. Il y a encore trop de familles qui accueillent des jeunes sans agrément ou des jeunes qui exercent leurs activités de manière illégale. Sans convention au pair, nous pouvons difficilement les encadrer ou les protéger. L’idée n’est pas de faire la police, mais bien de veiller à un bon encadrement. Cette loi était très attendue au Luxembourg, il s’agit maintenant d’en faire un bon usage.

Si vous deviez transmettre un message aux parents, quel serait-il?

— Que le jeune au pair exercera un rôle actif. Il doit être au centre des préoccupations, d’où la nécessité de bien réfléchir avant d’entamer la procédure et d’accorder une importance capitale à la préparation.

La seule façon pour que cela fonctionne est de considérer le jeune comme faisant partie intégrante de la famille. Il ne s’agit pas d’un employé!



Ils se sont confiés à nous...

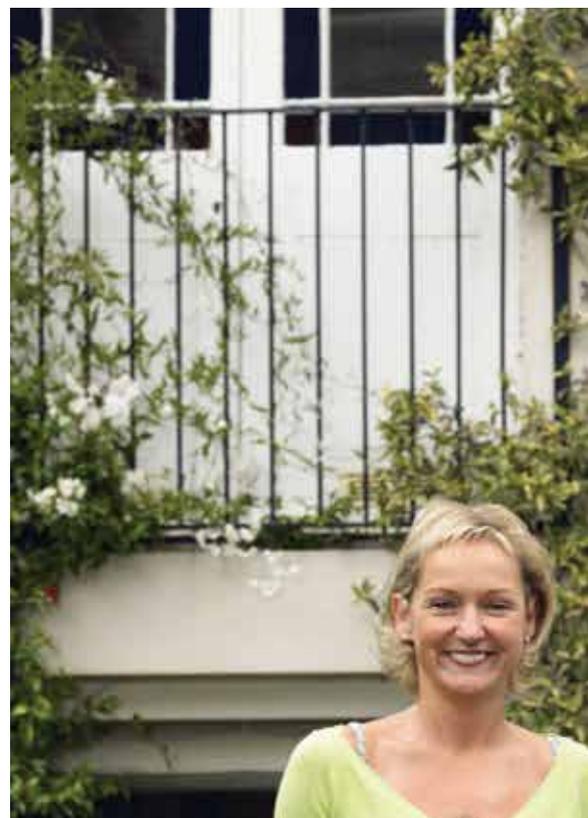
Des interviews téléphoniques effectuées auprès d'une quinzaine de familles nous ont permis de constater qu'au Luxembourg les familles sont très ouvertes à la discussion par rapport à leur expérience en termes d'accueil. Baignant souvent elles-mêmes dans un contexte multiculturel et multilingue, elles semblent profiter du dispositif « Accueil au pair » avec bonheur.

La préparation est prise au sérieux, les attentes sont claires et les expériences souvent concluantes. Certaines familles renouvellent l'expérience avec plaisir, bien que conscientes du fait que la séparation après un an soit toujours une épreuve pour la famille et en particulier pour les enfants. Certaines d'entre elles trouvent d'ailleurs ce délai trop court étant donné le temps d'adaptation et d'organisation que cela exige.

Les familles sont souvent fières de pouvoir contribuer aux études de ces jeunes, tout en bénéficiant de ce service unique. Elles comprennent bien les motivations financières étant donné les conditions souvent précaires dans lesquelles ces jeunes évoluent.

Le SNJ apparaît comme un vrai partenaire. Celles qui ont une vraie collaboration avec celui-ci, conseillent même de profiter de son expertise le plus tôt possible dans le processus d'accueil. Lorsque l'accueil se passe bien, le jeune au pair semble véritablement intégré et considéré comme un membre à part entière de la famille. On constate que les appréhensions se situent surtout du côté des parents car les enfants s'adaptent très rapidement.

Certaines familles optent pour une base culturelle en commun et sélectionnent des jeunes originaires de leurs pays. Un moyen aussi de transmettre la langue maternelle aux enfants.



Exemples de journées types citées

— Début de journée à 7 h 10. Jusqu'à 8 h 15 : préparation du petit déjeuner des enfants, aide à l'habillage et à la toilette des enfants. Préparation des manteaux, chaussures, écharpes (pendant l'hiver), préparation des boîtes à gouters... 17 h 30 : aller chercher la première fille au foyer et ensuite les 2 autres filles à la crèche.

— Matin: aider à préparer les enfants pour aller à l'école. Midi: chercher les enfants de l'école et prendre le repas en famille. Après-midi: participer aux activités communes. Le soir (env. 2 ou 3 fois par semaine) : aider à préparer les enfants pour le couché. Autres soirs: libre. Weekend : libre de participer à une activité familiale.

— Dans la matinée, garde de notre fille de 10 mois : promenade, jeux, couché et préparation du repas. Après mon retour à la maison (14 heures), la fille au pair est libre, elle fréquente l'Institut des langues et sort... ou bien reste à la maison. Peut se joindre au programme de la famille.

— Emmener les enfants à l'école le matin + 2 ou 3 fois par semaine, cours de langues à l'INSL + aller chercher les enfants à l'école l'après-midi et s'occuper d'eux jusqu'à environ 18 h 00. La journée de notre au pair se termine vers 18 h 00 quand nous rentrons du travail.



— *Quels enseignements les familles tirent-elles de cette expérience ?*

ENQUÊTE

→ Il ressort que l'accueil au pair soit plus compliqué que ce que l'on peut imaginer car être à même d'accueillir un nouveau membre de la famille convenablement, demande un réel investissement personnel et humain.

L'expérience dépasse largement le simple fait de faire garder ses enfants. Il faut être conscient de la responsabilité supplémentaire, être disponible et savoir s'adapter pour que la nouvelle organisation familiale fonctionne.

- Il est contraignant d'accueillir un au pair qui a besoin d'un visa. Il faut s'armer de patience car les délais sont rarement respectés et c'est assez lourd d'un point de vue administratif.
- Si on a la chance de tomber sur la bonne personne (attention, cela se prépare!!), l'expérience peut s'avérer particulièrement fructueuse pour toute la famille.
- L'accueil d'un jeune au pair est un excellent moyen pour occuper les enfants durant l'été par exemple, et vivre un échange culturel enrichissant. Bien coordonné, cet accueil peut apporter un meilleur équilibre à la famille.

Quand les jeunes au pair se rencontrent...

Propos recueillis lors de la « Christmas party » du 4 décembre 2015 par Veronica Rocha.
Photos : André Houllard

Je pénètre dans cette salle remplie de jeunes espoirs. **J'arrive pile au bon moment, elles sont réunies pour la photo de groupe.** Mais peut-être devrais-je écrire « ils » car je remarque aussitôt ce seul et unique garçon. Il tente de rester distrait en se fondant dans la masse.

Difficile de trouver sa place parmi toutes ces belles jeunes femmes particulièrement excitées par l'événement. La « Christmas party » a lieu chaque année. Ça se passe dans les locaux du SNJ. J'aperçois un buffet déjà bien entamé, quelques boissons et une décoration sobre. Les jeunes sont contents de partager ce moment, d'échanger sur leurs expériences respectives, de parler dans leurs langues maternelles pour certains... soit, de passer une soirée entre eux et de se rassurer mutuellement. Certains sont là depuis quelques jours seulement, d'autres terminent leur année et envisagent déjà la suite. La prochaine expérience, les prochains enfants ou le retour sur les bancs de l'école, avec plus de sérénité, car l'argent gagné servira sans doute à financer les études.



Pour **54 %** des jeunes interrogés, le Luxembourg était le premier choix. Pour **62,7 %** d'entre eux, l'accueil s'est « très bien » passé, contre **26,15 %** de « bien » et **11,1 %** de « mal ». Le pays a été présenté à **88,1 %** d'entre eux, principalement grâce à des visites.





Quand les jeunes s'expriment

« Il faut être conscient que changer de pays signifie aussi changer de culture. Il faut y être préparé, être ouvert d'esprit »

« Le secret pour entretenir une bonne relation est la communication directe avec la famille »

« Autant montrer sa personnalité dès le départ. Être clair sur qui on est et ce qu'on recherche. »

« Dans l'idéal, il ne faut pas attendre que la famille demande quoi que se soit. À nous de juger ce qu'il y a lieu de faire pour les aider »

« Le plus merveilleux dans le travail d'au pair au quotidien est de voir les enfants se développer »

« Être au Luxembourg est une vraie opportunité. On y apprend de nombreuses langues »

« Je conseille de bien s'informer sur le travail attendu. Il faut être passionné par les enfants et avoir envie de s'ouvrir aux autres cultures »

« Il faut être sûr de sa motivation et l'exprimer directement »

« Difficile d'arriver dans une famille où les enfants sont rois. Ils résistent à mon autorité »

« Il m'est difficile de garder mon intimité, de m'enfermer dans ma chambre. Les enfants ne le comprennent pas. C'est aux parents de mettre les limites »

« La différence entre mon petit village et le Luxembourg est énorme. Je ne comprends pas toujours les choix d'éducation. Les enfants ont bien trop d'activités par exemple. Ils n'ont pas le temps de respirer »

« Le Luxembourg est trop petit. Je souhaite aller dans un pays anglophone »

« Je suis tombée sur une mère particulièrement perfectionniste. Elle a mis des tonnes des règles mais cela me convient car j'aime que ce soit structuré »

« Je conseille aux parents d'être organisés et d'être clairs sur les consignes dès le départ »

« C'est bon d'avoir le sentiment de faire partie de la famille ».

Filomena est la joyeuse « meneuse » du groupe des Italiennes. Pourtant, c'est une première pour elle. Originaire des Pouilles, elle est là depuis plus d'un an. Après son séjour en tant que fille au pair, elle a été employée par la même famille. Elle s'occupe de deux garçons de 7 et 4 ans.

« Je les ai rencontrés alors qu'ils étaient en vacances et moi déjà animatrice. Je m'occupais déjà des garçons pendant leur séjour. Ça a tout de suite collé entre nous et ils ont décidé de me faire venir comme jeune au pair ». Filomena habite avec la famille et a presque tous ses matins de libre. Car c'est la mère des enfants qui les accompagne à l'école. Elle prend le relais ensuite en allant les chercher, en cuisinant pour eux etc.

Elle semble être très indépendante et présente cette expérience comme une véritable chance.



Antsa vient de Madagascar. Elle est là depuis une semaine seulement. Une grande responsabilité l'attend : s'occuper de 4 enfants qui ont entre 1 an et demi et 9 ans. Elle apportera une aide indispensable à une mère au foyer. Celle-ci la soutient beaucoup dans son travail. Pour l'instant, elle est invitée à donner le bain aux enfants, à leur donner à manger et souvent à ramener du calme lorsque les esprits s'échauffent. Pas simple quand on voit ce petit bout de femme qui semble si fragile.

Il y a une semaine, la famille l'attendait encore à l'aéroport affichant des dessins d'enfants et un panneau de bienvenue. Sa relation s'annonce plus difficile avec les plus petits qui ne comprennent pas encore l'objet de sa présence. Mais elle ajoute :

« Je joue avec eux en douceur mais je sais aussi dominer quand il le faut ».

Il y a aussi **Marina**, une Ukrainienne, blonde aux yeux bleus. Elle aurait pu être mannequin. Mais cela fait 6 mois qu'elle est chez une famille dans laquelle on parle luxembourgeois et allemand. Elle s'occupe de deux jeunes adolescents. Elle nous livre son conseil :

« Le plus important est d'avoir une bonne communication avec la famille. La plupart des filles n'osent pas avoir des discussions ouvertes. C'était aussi mon cas au début mais j'ai vite compris que c'était la seule solution pour que cela se passe bien ». Le plus beau souvenir de Marina restera les vacances qu'elle a passés avec la famille. C'était en Italie.

ENQUÊTE

→ Les raisons qui les ont motivées à devenir jeune au pair sont d'abord l'expérience personnelle et professionnelle recherchée, l'apprentissage d'une nouvelle langue, suivi par la découverte d'une nouvelle culture et enfin le goût pour le voyage. Le fait de prendre soin d'enfants n'arrive qu'après ces critères et devance de peu la pause souhaitée avant de poursuivre des études.

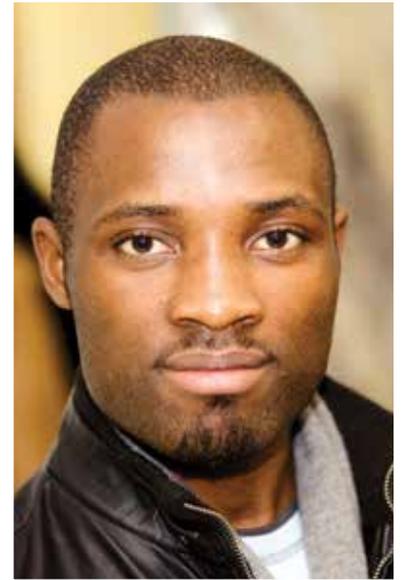


95,25 % des jeunes considèrent que les tâches annoncées ont été respectées, **79,4 %** en disent de même pour les horaires.

Selon les jeunes interrogés, les tâches principales sont la garde des enfants, les repas, les trajets pour l'école, de légères tâches ménagères, suivies par les activités extrascolaires, les jeux et le bain.



Cyntia trouve le Luxembourg exotique par rapport à la Pologne. Elle a été attirée par le côté multiculturel du pays. « *Les débuts étaient difficiles car les enfants préfèrent rester avec leurs parents mais tout le monde finit par s'adapter* ».



Le seul garçon du groupe est camerounais. **Kamadem** s'occupe de jumeaux âgés de 6 ans. C'est lui qui a pris contact avec la famille qui elle aussi est camerounaise. Son arrivée date de tout juste un mois. Il est encore émerveillé par la beauté du pays. Les conditions de vie sont difficiles au Cameroun, ses parents se réjouissent qu'ils puissent profiter de cette expérience. Il connaît d'autres Camerounais qui, avant lui, ont eu la chance de financer leurs études grâce à leur séjour de jeune au pair au Luxembourg. Kamadem voudrait être infirmier plus tard. En attendant, il se charge, entre autres, d'accompagner les enfants à l'école, de faire avec eux leurs devoirs, et des tâches ménagères. Pas mal de tâches ménagères en fait. Mais ça n'a pas l'air de l'effrayer.

71,45 % parlent d'une relation amicale avec la famille, **46,85 %** évoquent une relation familiale, tandis que **13,5 %** parlent d'une relation professionnelle et **2,4 %** la considèrent comme « autre ». La plupart des jeunes qualifient la relation de diverse et cochent différentes réponses à cette question.

Autres conseils prodigués aux futurs jeunes au pair par les jeunes au pair

- Bien s'informer avant sur le pays et les conditions de l'accueil.
- Avoir si possible des amis sur place, y aller accompagné éventuellement.
- Prendre contact avec le SNJ dès son arrivée.
- Veiller aux horaires dès le départ.
- Être ouvert d'esprit.
- Être conscient que le séjour est limité.
- Éviter de s'attacher de manière excessive.
- Respecter les habitudes de vie de la famille et les règles de la maison.
- Encourager à établir un plan de travail pour tous.
- S'efforcer de sortir, rencontrer d'autres personnes.
- Faire du sport.
- Prévoir son temps libre, les vacances.
- Se préparer à avoir de bonnes et de mauvaises surprises.
- Se préparer à ce que les enfants prennent du temps à vous accepter.
- Échanger avec d'autres jeunes au pair, rejoindre un groupe Facebook par exemple.

Après l'accueil, le moment de la séparation

40,65 % des familles
ressentent un sentiment



« mitigé » par rapport au départ du
jeune. Un peu plus de **17 %** d'entre elles
se sentent soit « très bien » ou « bien » et **17 %**
se sentent « mal » à l'idée du départ du jeune.

Les raisons évoquées majoritairement sont
l'attachement des enfants au jeune ou encore le fait
que le jeune fasse partie de la famille. C'est aussi
ce qui explique que **46,5 %** d'entre elles considèrent
que leurs enfants réagissent « moyennement » à
l'idée du départ du jeune. Seuls **21,9 %** pensent
que ça « se passe bien ». S'ajoute alors
généralement un manque affectif pendant
les premières semaines
de séparation.



© Craig Sunter

Prévoyez une passation. Si après un an d'expérience, votre souhait est de renouveler l'expérience avec un autre jeune au pair, anticipez les démarches tant que votre premier jeune est encore là. Cela vous permettra de capitaliser sur son expérience en le mettant directement en contact avec votre futur au pair, et surtout de gagner du temps de manière plus générale.

**NE VOUS
ARRÊTEZ PAS
À UN ÉCHEC**



L'expérience peut
fortement varier d'une
personne à l'autre.

27,7 % vivent
leur départ de
façon « moyenne », **25,9 %**
le vivent « bien », contre
19,65 % qui le vivent « très
mal », et respectivement
13,4 % qui le vit « mal » ou
« très bien ».



Le saviez-vous? L'évaluation est une étape capitale

Faire le bilan en famille de cette expérience est une étape indispensable pour améliorer votre organisation familiale à l'avenir, que vous renouveliez l'expérience au pair ou pas ! Vos conclusions nous intéressent et permettront à d'autres familles de mieux préparer leur accueil.

Ce n'est qu'un au revoir. Gardez le contact pour un meilleur équilibre de vos enfants

Si possible, tentez de garder le contact avec le jeune après son départ. Rompre une relation brutalement peut être déconcertant pour vos enfants. Si cette personne a réellement occupé un rôle dans votre maison et dans votre cœur, prolongez le plaisir en prenant de ses nouvelles régulièrement. Voilà qui ravivera vos enfants et qui les rassurera par rapport à une future séparation éventuelle.

© Lisa Stokes



« La famille de bon exemple est celle où l'on s'entraide et s'entr'aime, où jeunes et vieux cheminent dans la bonne voie en se donnant la main. C'est un milieu salubre où l'on s'épanouit doucement »

Henri-Frédéric Amiel



Infos pratiques et procédures

Le site Au Pair du Luxembourg

– www.accueil-aupair.lu

Le site du Service national de la jeunesse

– www.snj.lu

Le guide administratif de l'État luxembourgeois

– www.guichet.lu

Le Centre Informations Jeunes

– www.cij.lu

Pour les cours de langues

– www.insl.lu

– www.men.public.lu

Votre personne de contact

– **Nina Mabenga**

Coordinatrice de l'accueil au pair pour le SNJ

138, Boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg

(+352) 247 86408 – nina.mabenga@snj.lu

Nous remercions les familles d'accueil et les jeunes au pair d'avoir accepté de partager leurs expériences.

INTERVIEWS ET RÉDACTION

VRO*TV : www.vero-tv.com

GRAPHISME

Élise Debouny

PHOTO DE COUVERTURE

© Cultura/Frank and Helena

Éditeur responsable :

Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse
Service national de la jeunesse
Boulevard de la Pétrusse, 138
L-2330 Luxembourg.